



La consultation publique

La consultation publique misera sur le succès du nouveau Plan officiel, qui a donné lieu à un niveau de participation sans précédent parmi les résidents de toute la ville. L'examen du *Règlement de zonage* permettra de consulter l'ensemble de la population de la ville, soit aussi bien les résidents que les organismes communautaires, les milieux d'affaires et les institutions publiques. La Ville entend faire participer à cette consultation les groupes et les communautés qui sont généralement sous-représentés dans les discussions sur les politiques de toute la Ville dans le cadre des processus et des activités de consultation comparables, ce qu'elle a réussi à faire avec le nouveau Plan officiel.

Voici les objectifs de la stratégie de consultation :

1. Informer, sensibiliser et consulter le public à chacune des étapes de la rédaction de la version provisoire du nouveau *Règlement de zonage*.
2. Tenir compte des points de vue de l'équité, de l'inclusion, de l'accessibilité et de la diversité pendant toute la durée de la consultation.
3. Adresser à intervalles réguliers des comptes rendus au Conseil municipal et au public sur la consultation à chacune des étapes de la rédaction de la version provisoire du nouveau *Règlement de zonage*.

Le niveau de participation

Le Plan de la consultation dans le cadre de l'examen du *Règlement de zonage* misera sur les travaux déjà réalisés dans le nouveau Plan officiel. Pour assurer la transition avec l'examen du *Règlement de zonage*, nous procéderons à un recentrage pour faire concorder les thèmes des motifs d'inquiétude particuliers avec le projet et pour recentrer la prééminence des groupes d'intervenants dans les activités de consultation en fonction du niveau de l'étude du zonage.

Nous apportons ci-après des précisions sur les niveaux de participation publique : sensibilisation, intervention et collaboration (selon les modalités précisées ci-après).



	Objectifs	Engagement de la Ville à l'endroit du public	Outils et tactiques potentiels
Sensibilisation	<p>Communiquer. Échanger l'information pour mieux sensibiliser le public.</p> <p>La Ville transmet essentiellement l'information au public.</p>	<p>La Ville tient les intervenants au courant pendant tout le processus et communique la décision du Conseil municipal.</p>	<p>Plateforme EngagementHQ</p> <p>Infolettre</p> <p>Réseaux sociaux</p> <p>Page Web</p> <p>Événements et séances d'information</p>
Intervention	<p>Écouter, apprendre et dialoguer.</p> <p>Recueillir les opinions et les idées pour agir.</p> <p>La Ville et le public s'échangent l'information.</p>	<p>La Ville a défini le problème et souhaite connaître les opinions sur les solutions envisageables.</p> <p>Elle fera participer tous les intervenants au processus et tiendra compte de leurs commentaires dans les décisions qu'elle prendra ou dans les prochaines étapes.</p> <p>La Ville expliquera aux intervenants les incidences de leurs commentaires sur sa décision.</p>	<p>Plateforme EngagementHQ</p> <p>Enquêtes statistiques</p> <p>Sondages</p> <p>Séances portes ouvertes éphémères</p>



<p>Collaboration</p>	<p>Participer activement. Nouer un partenariat avec le public pour définir les problèmes et mettre au point des recommandations pour agir.</p> <p>Se consacrer aux enjeux en consultant directement le public.</p>	<p>La Ville demandera l'avis et l'opinion des intervenants dans la définition du problème et des solutions. La Ville recueillera l'avis et l'opinion des intervenants afin de mettre au point des solutions de rechange et des recommandations.</p> <p>La Ville entend faire preuve de transparence et de redevabilité. Nous veillerons à ce que les intervenants soient au courant des incidences de leur opinion sur le processus décisionnel, ce qui favorisera la croissance et encouragera la participation active continue.</p>	<p>Plateforme EngagementHQ</p> <p>Réunions du Groupe de travail des ambassadeurs et des ambassadrices</p> <p>Réunions du Groupe de travail</p> <p>Réunions individuelles</p>
-----------------------------	--	---	--

Les activités de consultation

La Ville aménagera l'espace qui permettra aux membres du public d'interagir dans la rédaction du *Règlement de zonage* pendant toute la durée de sa mise au point. Elle fera appel à différentes activités pour consulter comme il se doit la collectivité, selon



l'objectif poursuivi, à savoir sensibiliser, faire participer les résidents et les entreprises ou collaborer avec eux.

La consultation consistera à faire appel à différentes activités en présentiel, en virtuel et en ligne pour s'assurer que les membres du public ont différentes occasions de participer à ce projet.

Les activités de consultation	
<ul style="list-style-type: none">• Assemblées communautaires• Événements communautaires éphémères• Participons Ottawa• Diffusion en ligne et examen des documents• Séances individuelles avec les urbanistes	<ul style="list-style-type: none">• Carte des témoignages en ligne• Ateliers publics• Réseaux sociaux• Ateliers avec les intervenants• Enquêtes statistiques et sondages

Participons Ottawa

Participons Ottawa est une plateforme numérique à laquelle la Ville a déjà fait appel pour aménager un espace central en ligne permettant aux membres du public de consulter l'information à propos des projets, de participer au processus de consultation et d'avoir l'occasion d'adresser directement des commentaires aux chefs de projet. Voici ce que comprend la suite d'outils de la plateforme Participons Ottawa pour connecter, consulter et faire participer les communautés :

- **Enquêtes statistiques** : questions quantitatives et qualitatives.
- **Questions** : les participants peuvent poser des questions auxquelles il est possible de répondre en privé ou en public.



- Témoignages : l'objectif consiste à connaître l'expérience vécue des résidents sur le site. Cet outil permet à chacun de prendre connaissance des témoignages sur l'expérience vécue par d'autres résidents et de faire connaître sa propre expérience.
- Foire aux questions.
- Carnets d'explications sur le zonage : documents rédigés dans une langue simple sur les motifs d'inquiétude courants dans le domaine du zonage.
- Vidéos à caractère éducatif.

Le projet d'examen du *Règlement de zonage*, qui est nouveau pour la Ville d'Ottawa, fera appel à Konveio. Cette plateforme de consultation documentaire permettra d'améliorer les moyens grâce auxquels le public peut participer à la rédaction de la version provisoire du *Règlement de zonage* sur la page consacrée à la consultation sur ce projet. On a fait appel avec succès à Konveio pour améliorer la consultation publique, notamment dans le cadre de la récente consultation menée par la Ville d'Edmonton sur la mise au point de son nouveau *Règlement de zonage*. Les membres du public pourront commenter directement les dispositions provisoires du Règlement publiées sur la page consacrée à la consultation sur ce projet, et le personnel de la Ville pourra répondre aux commentaires et faire le suivi des problèmes soulevés.

Une adresse de courriel exclusive (NouveauZonage@ottawa.ca) permettra également au public et au personnel de dialoguer, alors qu'on publiera à intervalles réguliers des comptes rendus et des synthèses dans l'infolettre.

On fera la promotion des activités de consultation dans les plateformes de la Ville sur les réseaux sociaux, dont Instagram, Facebook, LinkedIn et Twitter. Les séances de consultation publiques se dérouleront en ligne et seront accessibles sur la chaîne YouTube de la Ville.

Les séances de consultation et les séances portes ouvertes

Les séances portes ouvertes virtuelles seront autant d'occasions de discuter de l'ensemble du champ d'application de l'examen du *Règlement de zonage*, afin de répondre aux grandes inquiétudes des intervenants au niveau des quartiers. Les séances de consultation et les séances portes ouvertes seront ciblées, structurées et



positionnées pour tirer le meilleur parti possible des activités de consultation. Des experts de la question, soit généralement des urbanistes, animeront ces discussions. Les séances portes ouvertes se dérouleront dans chaque quartier et seront coordonnées avec les conseillers municipaux.

Les ateliers et réunions ciblés

Les publics cibles et les intervenants seront invités à des ateliers et à des réunions afin de discuter de leurs idées sur le nouveau *Règlement de zonage*. Les ateliers seront adaptés aux besoins et aux intérêts des participants et comprendront des activités de consultation délibératives afin d'encourager le dialogue et l'échange des idées.

La sensibilisation de la collectivité

Des efforts exceptionnels seront déployés pour rejoindre les membres du Groupe de concertation des personnes méritant l'équité et pour recueillir leurs avis.

Pour assurer le succès de la consultation, il est impératif de veiller à ce que tous les secteurs d'activité de notre ville soient représentés pour tenir compte de la diversité de notre population. La Ville invitera les membres de la collectivité à faire connaître les meilleurs moyens de les rejoindre et de les faire participer.

Les rapports sur « Ce que nous avons entendu »

Pour garder le rythme pendant le déroulement de la consultation, il est essentiel de publier à intervalles réguliers les synthèses des commentaires aux principales étapes des activités de consultation en publiant les rapports sur « Ce que nous avons entendu ».

Ces rapports seront également diffusés sur le site Web de la Ville, sur la plateforme Participons Ottawa ainsi que dans les politiques et les procédures municipales.

Le Groupe des conseillers parrains

Nous avons mis sur pied le Groupe des conseillers parrains, pour qu'il donne son avis sur la mise en œuvre du nouveau Plan officiel de la Ville et sur la consultation de la collectivité. Ce groupe a été constitué à la [réunion du Conseil municipal le 24 janvier 2021](#) et reconstitué dans l'actuel mandat du Conseil municipal à sa [séance du 12 juillet 2023](#).



Les politiques et les procédures de la Ville

Les assemblées publiques, les ateliers et le site Web

Tous les ateliers et toutes les réunions d'information publique se dérouleront et seront animés dans les deux langues officielles, y compris les exposés et les documents distribués.

Des notifications bilingues seront publiées au moins deux semaines avant l'événement. Les infolettres sur les comptes rendus réguliers seront diffusées après les assemblées publiques.

Chacune des étapes du déroulement de la consultation fera l'objet de rapports de synthèse.

Les textes de tous les exposés (diaporamas et maquettes) seront rédigés dans les deux langues et conformes aux normes de l'accessibilité.

Le calendrier des activités de consultation

Nouveau <i>Règlement de zonage</i> – Version provisoire 1		
Date	Détails	
Le 29 avril 2024	Rapport du personnel donnant une vue d'ensemble détaillée, dans un langage simple, des dispositions de la version provisoire 1	Réunion conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité de l'agriculture et des affaires rurales



Date	Détails	
Le 31 mai 2024	Publication de la version 1 : les dispositions de la version provisoire et les cartes seront publiées sur la page du projet dans la plateforme Participons Ottawa.	<ul style="list-style-type: none"> • La première version provisoire complète des dispositions proposées sera diffusée. • Synthèses d'une page de chaque partie du <i>Règlement de zonage</i> proposé • Explications sur les différents thèmes du zonage
Juin – octobre 2024	Période de consultation active sur la version provisoire préliminaire du nouveau <i>Règlement de zonage</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Séances portes ouvertes virtuelles • Discussions numériques • Commentaires publiés sur la plateforme Participons Ottawa et communiqués à l'adresse de courriel NouveauZonage@ottawa.ca • Rapports sur « Ce que nous avons entendu »



Date	Détails	
Quatrième trimestre de 2024	Examen des commentaires et des avis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Révisions à apporter à la version provisoire du <i>Règlement de zonage</i> pour donner suite aux commentaires du public • Nous continuerons de recueillir les commentaires; toutefois, il se pourrait que les réponses apportées par le personnel aux commentaires ou aux révisions du texte proposé ne fassent pas partie de la version publiée du texte provisoire subséquent.
Nouveau <i>Règlement de zonage</i> – Version provisoire 2		
Premier trimestre de 2025	Diffusion du rapport du personnel et dispositions proposées pour la deuxième version provisoire du nouveau <i>Règlement de zonage</i>	Réunion conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité de l'agriculture des affaires rurales



Date	Détails	
Du premier au troisième trimestre de 2025	Période de la consultation active sur la deuxième version provisoire du nouveau <i>Règlement de zonage</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Séances portes ouvertes virtuelles • Discussions numériques • Commentaires exprimés sur la plateforme Participons Ottawa et communiqués à l'adresse de courriel NouveauZonage@ottawa.ca • Rapports sur « Ce que nous avons entendu »
Troisième et quatrième trimestres de 2025	Examen des commentaires et des avis recueillis	<ul style="list-style-type: none"> • Révisions à apporter à la version provisoire du <i>Règlement de zonage</i> pour donner suite aux commentaires du public • Nous continuerons de recueillir les commentaires; toutefois, il se pourrait que les réponses apportées par le personnel aux commentaires ou aux révisions du texte proposé ne fassent pas partie de la version publiée du texte provisoire subséquent.
Nouveau <i>Règlement de zonage</i> – Version provisoire 3		
Quatrième trimestre de 2025	Dernière version provisoire du nouveau <i>Règlement de zonage</i>	Réunion conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité de l'agriculture des affaires rurales



Approbation à délivrer par le Conseil municipal

Approbation, par le Conseil municipal, et mise en œuvre du nouveau *Règlement de zonage* de la Ville d'Ottawa